DURA PLUS CITRICO

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	DURA PLUS CITRICO
Autres moyens d'identification	2051WIP
Usage recommandé	Nettoyant et dégraissant.
Fabricant	Lawrason's, Inc, 460 Wyecroft Road, Oakville, Ontario, L6K 2G7, (905) 842-8300, www.Lawrasons.com
Identificateur du fournisseur	Plus II Sanitation Supply Inc, 477 Montée de Liesse, Saint-Laurent, Québec, H4T 1P5, (514) 342-2320
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 or *666 on a cellular phone
Numéro de la FDS	60910, 60911
Date de préparation	le 01 février, 2017

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Classification du SGH

Corrosion cutanée - catégorie 1; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Sensibilisant cutané - catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH



Danger

Mention de(s) danger(s) :
Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseil(s) de prudence :
Prévention :
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Intervention :
EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Stockage :
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Élimination :
Éliminer le contenu/récipient en conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mixture:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Sodium xylenesulfonate	1300-72-7	5.00-10.00	
Alcohols, C6-12, ethoxylated, liquids	68439-45-2	3.00-7.00	
Sodium tripolyphosphate	7758-29-4	1.00-5.00	
Sodium Metasilicate	6834-92-0	1.00-5.00	
d-Limonene	5989-27-5	0.50-1.50	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Si la respiration est difficile, amener la personne à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour la respiration. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Commentaires sur les premiers soins

Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Utilisez l'eau pulvérisée, le brouillard ou la mousse.

Dangers spécifiques du produit

Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants; oxydes de soufre corrosifs.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Portez des vêtements résistant au feu. Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Portez un vêtement de protection chimique, encapsulant tout le corps et un appareil respiratoire autonome (SCBA).

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Fuites ou déversements importants : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas inhaler ce produit. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, ventilé. Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté. Stocker dans un récipient fermé. Stocker à une température ne dépassant pas 10 - 45 °C.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	**TWA**	**STEL**	**TWA**	**Ceiling**	**8-hr TWA**	**TWA**
Sodium xylenesulfonate	Non établie		Non établie		Non établie	
Alcohols, C6-12, ethoxylated, liquids	Non établie		Non établie		Non établie	
Sodium tripolyphosphate	Non établie		Non établie		Non établie	
Sodium Metasilicate	Non établie		Non établie		Non établie	
d-Limonene	Non établie		Non établie		Non établie	

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Assurez-vous que les postes oculaires et les douches de sécurité sont à proximité de l'emplacement des postes de travail. Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Porter une tenue étanche de protection contre les produits chimiques et un appareil de protection respiratoire autonome (APRA).

Protection des voies respiratoires

Prévoir une ventilation d'échappement ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les concentrations atmosphériques de vapeurs en dessous de leur valeur limite respective. Porter un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) approuvé NIOSH ou un appareil de protection respiratoire à approvisionnement d'air.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Basic Physical and Chemical Properties

Apparence	Liquide orange claire.
Odeur	De citron
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	12.00 - 13.00
Melting Point/Freezing Point	Pas disponible (melting)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	>= 100 ºC (212 ºF)
Point d'éclair	> 100 ºC (212 ºF)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (lower)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.05
Solubilité	Pas disponible in water
Coéfficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	0 ºC (32 ºF)
Viscosité	Pas disponible (kinematic); Pas disponible (dynamic)

Other Information

État physique	Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Congélation.

Matériaux incompatibles

Très réactif ou incompatible avec les acides. Réactif ou incompatible avec les métaux.

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et l'utilisation ne se produira pas.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Sodium xylenesulfonate	Pas disponible	7200 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)
Alcohols, C6-12, ethoxylated, liquids	Pas disponible	> 2000 mg/kg (rat)	> 1000 mg/kg (lapin)
Sodium tripolyphosphate	Pas disponible	6500 mg/kg (rat)	Pas disponible
Sodium Metasilicate	Pas disponible	1153 mg/kg (rat mâle)	Pas disponible
d-Limonene	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible

Corrosion/Irritation Cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. Symptômes incluent douleurs, rougeurs, et enflures.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves. Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Peut causer irritation du nez et de la gorge. Les symptômes peuvent comprendre la toux, une dyspnée, des difficultés respiratoires et une oppression à la poitrine.

Absorption par la peau

Provoque des brûlures de la peau.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures du système digestif. L'ingestion peut produire des brûlures aux lèvres, à la cavité buccale, aux voies aériennes supérieures, à l'oesophage et éventuellement au tractus digestif.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Sodium xylenesulfonate	Non désignée	Non désignée	Non listée	Non listée
Alcohols, C6-12, ethoxylated, liquids	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée
Sodium tripolyphosphate	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée
Sodium Metasilicate	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée
d-Limonene	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nocif pour la vie aquatique.

Persistance et dégradation

On ne prévoit pas qu'il se dégradera rapidement, selon les relations structure-activité quantitatives.

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne devraient pas être bioaccumulables.

Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Stocker le produit en vue de son élimination selon les instructions de la rubrique Stockage à la Section 7 de la présente fiche de donnée de sécurité. Ne pas réutiliser les récipients vides.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

Dangers environnementaux Sans objet

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA	**Santé - 3 Inflammabilité - 0 Instabilité - 0**
FDS préparée par	Directeur technique
Numéro de téléphone	905-842-8300
Date de préparation	le 01 février, 2017
Date de la plus récente version révisée	le 01 février, 2017
Signification des abréviations	CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
Références	Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of

	Chemical Substances (RTECS®) database. Accelrys, Inc. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Autres informations	Toutes les informations sont basées sur nos connaissances actuelles et l'expérience de notre produit et n'est pas exhaustive. Il s'applique au produit tel que défini par le cahier des charges. Dans le cas de combinaisons de mélanges, il faut confirmer qu'aucun nouveau risque n'existe. Dans tous les cas, l'utilisateur n'est pas dispensé d'observer toutes les procédures légales, administratives et réglementaires relatives au produit, l'hygiène personnelle et l'intégrité du milieu de travail. (Sauf indication contraire, les informations techniques ne s'appliquent qu'au produit pur). À notre connaissance actuelle, les informations contenues dans ce document sont exactes à la date du présent document. Cependant, ni Lawrason's, ni aucune de ses sociétés affiliées n'offrent de garantie, expresse ou implicite, ou n'assume aucune responsabilité relativement à ces informations ou à son utilisation. Ces informations sont destinées à être utilisées par des personnes techniquement qualifiées à leur propre discrétion et à leur propre risque et ne se rapportent pas à l'utilisation de ce produit en combinaison avec une autre substance ou tout autre procédé. L'utilisation envisagée en conformité avec la loi applicable, la manière d'utiliser et si des brevets sont violés. Ces informations ne donnent que des propriétés typiques et ne doivent pas être utilisées à des fins de spécification. Lawrason, Inc. se réserve le droit d'apporter des ajouts, des suppressions ou des modifications aux informations à tout moment sans notification préalable.
Avis	Bien que nous croyons exactes les données soumises à la date ci-haut mentionnée, la compagnie ne garantit aucun des détails ci-joints et de ce fait se décharge de toute responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces données. Ces données sont offertes uniquement pour votre considération, recherche et vérification.